

**PROGRAMME DE FORMATION**  
**Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.**  
**CACES® Chariot Elévateur R489 Cat 4**  
*Chariot Elévateur à Conducteur Porté de plus de 6t.*

**Objectifs :** Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité du chariot concerne. Connaître les risques liés à l'utilisation du chariot Cat 4. Maîtriser les moyens et les méthodes permettant de prévenir les risques.

**Public visé :** Toute personne débutante, amenée à conduire des chariots de manutention.

**Prérequis :** Pour se présenter au test CACES® le candidat doit présenter :  
-Une Potos d'identité couleur.  
-EPI : Chaussures de sécurité, Gillet, Gants.  
-Une attestation, établie par un organisme spécialisé ou par son employeur, mentionnant qu'il a bénéficié d'une formation lui permettant à minima de disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique définis ci-après. Le candidat devra par ailleurs maîtriser la compréhension de la langue française.

**DUREE : 21 heures** soit 3 jours

**Nombre de stagiaires : 06** personnes maximum.

**Modalité d'accès :** Inscription après validation d'un devis et d'une convention.

**Délais d'accès :** Durée estimée entre la demande et le début de la formation 48 heures minimum.

**Tarif :** Formation INTER 590€ Net de taxes. Formation INTRA nous consulter.

**Dates des sessions :** Nous contacter  
04.68.95.74.09 / 06.26.63.62.31  
ou consulter notre site internet  
[www.prpsafety.fr](http://www.prpsafety.fr)

1/2

**CONTENU :** Accueil Tour de table : 15'

Présentation : Formateur et organisme de formation.

**Connaissances théoriques : 6h45**

Connaissances générales

Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Les principaux types de chariots de manutention, les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité des chariots de manutention

Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté

Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté

Vérification d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

Questions / réponses

**Savoir-faire pratiques : 7h00**

Prise de poste et vérification

Conduite et manœuvres suivant la R489.

Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile

Chargement et le déchargement d'un véhicule...

Fin de poste, entretien quotidien et maintenance.

Bilan de la formation, questions/réponses

**EVALUATION DES CONNAISSANCES ET SAVOIR FAIRE : 7h00**

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratique.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

**PROGRAMME DE FORMATION**  
**Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité.**  
**CACES® Chariot Elévateur R489 Cat 4**  
*Chariot Elévateur à Conducteur Porté de plus de 6t.*

**Moyens Pédagogiques :** Salle de formation de 2m<sup>2</sup> minimum par personne pour la formation et la réalisation du test théorique (sauf exigence réglementaire différente), supports audiovisuels appropriés aux sujets traités, livret de formation remis à chaque stagiaire.

**Moyens humains :** Formateurs qualifiés, testeurs inscrits sur la cartographie des testeurs de Formatechnik n° ICSCAC0179 et titulaire du CACES® en cours de validité pour la ou les catégories concernées.

**Matériel et équipements :** Chariot correspondant à la R489. Aire d'évolution de 200m<sup>2</sup> minimum ; sol stabilisé, béton et/ou enrobé ; matériels et équipements permettant d'effectuer la formation pratique et les évaluations pratiques pour la famille d'engins correspondante selon la recommandation R489 en vigueur.

**Les modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis :** QCU pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique.

**Le lieu de formation :**

191/175 Avenue de Prades, 66000 Perpignan et/ou sur votre site si l'aménagement le permet.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

**Responsable pédagogique et référent technique :**

M. KAMEL BELKACEM.

[contact@prpsafety.fr](mailto:contact@prpsafety.fr)

**Documents / Validation :** Une attestation de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique.

En cas de réussite aux épreuves théoriques et pratique, délivrance du CACES® R489 cat 4.

**Actualisation :** Tout conducteur de chariot de manutention à conducteur porté doit, au moins tous les 5 ans, réactualiser ses connaissances et savoir-faire et repasser les épreuves théoriques et pratiques d'évaluation pour obtenir le nouveau CACES®

**Evaluation théorique**

Thèmes évalués :

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des chariots à conducteur porté
- Tableau / abaque de charges
- Exploitation des chariots à conducteur porté

**Evaluation pratique**

Thèmes évalués :

- Prise de poste et mise en service
  - Conduite
  - Manœuvres
  - Fin de poste, maintenance suivant la R489.
- Correction des tests.

Annonce des résultats en fin de journée.

Clôture de la journée de test.

Modalités : Annexe 1 Certification professionnelle CACES® : téléchargeable sur notre site internet [www.prpsafety.fr](http://www.prpsafety.fr)